Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 28

Artikel: Court et bon
Autor: J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212248

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

54me ANNÉE — N° 28. Samedi 8 juillet 1916.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 *a.*

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 8 juillet 1916 : Court et bon (J. M.). — La fenna dao lé (Pierre d'Antan). — Les Suisses célèbres. — Bismarck et Guillaume-Tell. — Doit-on dire ?... — La Julie du Closet, par Adolphe Villemard (*A suivre*). — Coraula de Gruyère.

COURT ET BON

Dire que nous ne sommes pas des gens d'action — c'est des Vaudois qu'il s'agit — non, cela ne serait pas juste ; les faits sont là pour prouver que nous savons agir, à l'occasion. Mais, en toute sincérité, il semble que nous soyons plus encore des discoureurs ; d'incorrigibles discoureurs. Ce que nous aimons parler, pérorer, est inimaginable. Soutenir une conversation, n'est pas notre fort. Converser est un art, qui, sauf de très rares exceptions — elles confirment la règle — n'est pas dans nos cordes. Et, vraiment, c'est dommage. C'est si plaisant, la conversation; c'est un terrain si propice à l'échange des idées, à l'effusion intime des sentiments, à l'éclosion de l'esprit. Ça ne tire pas à conséquences, c'est éphémère, soit ; mais c'est là, justement, le charme incomparable de la conversation.

Oh ! mais pour « faire » des discours, pour « faire » des rapports, des mémoires — ce n'est pas ici dans le sens de factures — à nous le pompon. C'est notre faible, notre marotte. Et, pourtant « nous ne sommes pas orateurs ». Nous le reconnaissons, du reste, car il est bien rare que nous ne nous en excusions au début de nos harangues. D'ailleurs, on s'aperçoit bien vite de notre inhabileté, presque générale, dans l'art oratoire. Mais ce n'est pas là ce qui nous arrête, allez !

Que de gens, dans nos conseils officiels, dans nos sociétés innombrables, parlent sans avoir vraiment quelque chose à dire, partant, pour ne rien dire. Ils parlent pour la satisfaction de parler ; peut-être pour s'écouter parler, à défaut d'autres auditeurs attentifs. Ils parlent aussi « pour avoir parlé », car les journaux, ces bons journaux, ne sont-ils pas là pour le proclamer. Comment résister à la tentation d'une mention de son nom dans un journal, ailleurs que dans les colonnes de réclames payantes.

Nous nous souvenons d'avoir assisté à une assemblée de société qui illustra de façon irréfutable la manie que nous avons de discourir.

L'ordre du jour était épuisé ; il s'était liquidé sans accroc et, chose rare, sans discussion. Arrivé au détroit périlleux des proposition individuelles, où jaillit si souvent le torrent intarissable des discours superflus, le président avait posé la question usuelle :

— Quelqu'un de vous, Messieurs, a-t-il une proposition à faire ?

Il avait attendu les quelques secondes traditionnelles de convenance ; même, il avait répété la question ; sans doute, pour ne pas risquer le reproche d'avoir voulu « étrangler » le débat. Chose extraordinaire, personne ne s'était annoncé. Vrai, c'était trop beau. Ce n'était pas naturel.

— Eh bien, Messieurs, reprit le président, si personne ne demande la parole, je lèverai la séance... Elle est levée !

Ce fut comme un soupir général de soulagement. Les journalistes, gavés de discours, par devoir professionnel, et qui avaient eu un moment de frousse, à l'ouïe de la fatale question, avaient déjà remis crayon et calepin dans leur poche et saisissaient leurs chapeaux. C'est que la soirée, superbe, invitait à la promenade et que l'atmosphère de la salle, très basse, était surchauffée.

Soudain, un assistant lève la main.

— Pardon, Monsieur le président, j'aurais voulu dire encore... oh ! deux mots, seulement, touchant le rapport de Monsieur *X*.

— Monsieur Y a la parole, fit le président.

Les journalistes se regardèrent, atterrés. Ils savaient ce que voulaient dire ces « deux mots » et ce qu'ils allaient amener. Ils se rassirent, consternés, et ressortirent de leur poche crayon et calepin.

Hélas ! leurs prévisions ne se réalisèrent que trop. Les « deux mots » de M. Y ouvrirent les écluses oratoires. Ce fut le débordement, le déluge. Chacun se sentit tout-à-coup inspiré. Il y en eut pour deux bons tours de cadran de la grande aiguille, et n'avait été l'heure de police, la discussion eut, ma parole, duré jusqu'au matin.

C'est une calamité ! Ah ! comme on apprécie — en pareille occurrence — les bienheureux que l'on a coutume de dénommer dédaigneusement les « canards muets ». Qui sait si ces canards, dits muets, ne sont pas, souvent, ceux qui auraient le plus à dire. Mais voilà, ils ne croient pas indispensable de le dire. Ils pensent peut-être, non sans quelque raison, qu'un milligramme d'action vaut bien mille paroles superflues et se souviennent du dicton, trop méconnu : « La parole est d'argent, mais le silence est d'or. »

Oh ! il y a vraiment quelque chose à faire pour mettre un frein, chez nous, à ces torrents de paroles, qui nous submergent, comme aussi à ces paperasseries, dont la hausse même du papier n'a pu arrêter l'avalanche.

Messieurs les présidents de conseils, de sociétés, d'assemblées, c'est à vous qu'appartient l'honneur de cette tâche, c'est vous qui êtes le mieux placé pour entreprendre la campagne et la mener à chef. Ne réveillez pas le chat qui dort, par une insistance excessive. Ne provoquez pas à « dire leur avis » des personnes, qui, souvent, n'en ont pas. Ne prolongez pas outre mesure la pose entre la question : « Quelqu'un demande-t-il encore la parole ? » et la clôture de la séance ; et que cette clôture, une fois prononcée, soit définitive. Enfin, dans la mesure où le permettent le règlement et les convenances, limitez le temps accordé à chaque orateur ; prévenez les longueurs. Quand on a vraiment quelque chose à dire et qu'on sait bien ce qu'on veut dire, pas n'est besoin pour cela de tant de mots.

Discussion courte et bonne, c'est à cela que se reconnaît un bon président.

En ce faisant, Messieurs les présidents, si vos efforts aboutissent — car la victoire n'est pas aisée, il faut le reconnaître — vous aurez rendu un bon service au pays, en général, et à beaucoup de personnes, en particulier.

J. M.

A qui les œufs ? — C'était encore au temps où l'on portait le pantalon « à portette », comme on l'appelait dans nos campagnes.

Un paysan était venu apporter des œufs au marché. Un amateur se présente :

— Combien, vos œufs ?

— C'est tant (Qui se souvient du prix des œufs en ce temps lointain ?)

— Eh bien je vous en prends deux douzaines. Je vais les compter. Joignez les mains, brave homme.

Alors l'amateur saisit deux œufs de chaque main et fait le geste de les échafauder sur les bras du paysan.

— Et de quatre, dit-il ?

— Mais y ne tiendront jamais, comme ça. Attendez !...

Et le paysan déboutonne la « portette » de son pantalon et la tient étendue, à la façon d'un tablier.

— Mettez-les là, plutôt, fait-il à son client.

Quand ce dernier a compté les œufs, qu'il a placés au fur et à mesure sur la « portette ».

— Eh bien, voilà, j'en ai compté deux douzaines. Au revoir !

Et il laisse le paysan, ébahi, et qui n'ose faire un geste, crainte d'une omelette.

LA FENNA DAO LÉ

Monchu daô *Conteur*,

Ié ju grô plliéji dé liaire dun lo *Conteur* de dechando l'hichtoire de la fenna et daô lé.

Quand bun d'è tant mun anhianetta, ch't'ichtoire, d'è tot parai bien galéja. Ma vo faut pas vo craire que foché onna fenna daô Paï d'Amont, que devejaé deinche.

I d'é lé pégans que diant de *l'ique* et *cé lé*, et portant. Au Paï d'Amont, on de de *l'ivoué*, et *chi lé*, et *tot parai*. Vouthra fenna — pa le vouthra à de bon, dé bi chavai, ma cllia daô *Conteur* — d'è achierâ pas na Damounaire, ma tot bounamein na pégauna.

Echtiu jadé, monchu daô *Conteur*, et au plliéji.

PIERRE D'ANTAN.

Appartement à louer. — Vous désirez louer un de mes appartements ?... Avez-vous des enfants ?

— Non, monsieur.

— Un piano ?

— Non plus.

— Une machine à coudre ?

— Non, mais un vieux samovar qui parfois chante doucement quand l'eau bout.